

Situation générale et politique

5 Quelques mois nous séparent d'une élection au résultat davantage craint qu'espéré. Les débats de précampagne, primaires ou non, nous concernent directement. L'école, la fonction publique, les agents sont brocardés : pressions de différents lobbys patronaux et religieux sur les contenus, augmentation du temps de travail, baisse de la dépense publique et de l'emploi public. Les prises de position ne brillent pas par leur niveau d'expertise mais tentent de s'imposer pour opposer les catégories les unes aux autres. Le SNES FSU défendra pied à pied l'intérêt, la dignité des personnels et le service public alors que la période est propice à tant de surenchères et d'outrances. Il est important pour le SNES FSU de développer et promouvoir un contre discours dans ses médias, en direction des personnels et de l'opinion publique pour combattre les politiques brutales qu'on nous annonce qui font le lit de l'extrême droite.

10 Sur le temps de travail, il faut rappeler que celui des personnels enseignants est en constante augmentation, se fixant à largement plus de 40 h hebdomadaires. Sur l'autonomie des établissements, c'est le choix d'un système concurrentiel et inégalitaire qui est le dénominateur commun des projets de nombreux candidats ou formations politiques. Le renvoi au local des décisions sous couvert d'autonomie pédagogique, nous l'expérimentons chaque jour avec la réforme du lycée et celle du collège. Le SNES FSU continuera de se battre contre ces logiques de contractualisation, de dénaturation de nos métiers et d'attaques contre nos statuts. La dépense publique française devrait être réduite car supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE ? Là encore, un autre discours doit s'imposer. Les services publics ne sont pas un coût mais une richesse. Par contre, une baisse de 100 Mds des dépenses aura un effet dévastateur dans un contexte de très faible croissance. L'OFCE estime que les politiques d'austérité ont coûté 0,7 pts de croissance par an ces 5 dernières années avec en corollaire, moins de services. La dette publique ne désenfle pas pour autant mais elle permet de légitimer les politiques de dominations économiques et sociales dont la modération salariale, les attaques contre le monde du travail, les retraites, sont les armes. Avec quels effets désastreux : au niveau national, entre 2012 et 2014, le nombre de titulaires du RSA a augmenté de 200 000, soit +12,9 %, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a progressé d'1 million entre 2004 et 2014.

25 *Mixité sociale et priorité à la jeunesse ?*

A l'inverse des profits du Cac 40, des gains engendrés par le CICE, la situation économique des familles, dans des pans importants du territoire de l'académie de Dijon ne cesse de se dégrader. La part des non diplômés chez les 15-24 ans est parfois de 10 points supérieure à la moyenne nationale, comme dans certains territoires des 4 départements (nord de l'Yonne, Nièvre, centre et est de la Saône et Loire, Nord de la Côte d'Or). Cela nécessite une politique autrement plus volontariste que celle qui a consisté, au cours du quinquennat, à laisser 24% des emplois créés dans l'éducation nationale non pourvus. La crise du recrutement n'est pas endiguée, loin de là : l'écart entre postes offerts et candidats ne cesse de se creuser.

30 Car les personnels de l'éducation nationale, qui ne sont toujours pas assez nombreux, sont confrontés dans leur quotidien à la dégradation des conditions de vie de leurs élèves. Les mobilisations des académies de Lille, Créteil, Marseille, pour obtenir le classement des lycées en éducation prioritaire permet de rappeler le nécessaire élargissement de la carte des collèges en éducation prioritaire et la revendication légitime d'extension de l'ISS-ZEP à tous les personnels, particulièrement les AED.

35 Dans notre académie et pour la troisième année consécutive, les effectifs des collèges publics accusent une forte baisse alors que ceux des établissements privés progressent. Cette année de mise en place de la réforme du collège voit ce différentiel s'accroître davantage. Le SNES FSU y décèle les effets d'une réforme précipitée, non concertée et qui génère de nombreuses difficultés pédagogiques et organisationnelles dans les collèges. En lycée, les effectifs progressent de 5% dans le public, de 11% dans le privé. La part des élèves d'origine sociale favorisée fréquentant les établissements privés est en constante progression. Le SNES FSU dénonce la politique menée par le ministère de l'éducation nationale qui finit par favoriser la concurrence des établissements privés et le tri social. Le conseil départemental de l'Yonne qui décide de la fermeture d'un collège en éducation prioritaire signe l'abandon de l'ambition éducative pour les jeunes en renonçant à un maillage du service public sur le territoire. Quant au conseil régional, quand décidera-t-il d'un nouveau lycée dans le nord de l'Yonne pour désengorger le lycée de Sens ?

45 La section académique du SNES FSU demande de pouvoir en discuter avec Mme la présidente du CRBFC depuis le printemps dernier, sans réponse à ce jour !

Dans notre académie, le nombre de postes implantés demeure très insuffisant : 74 postes d'enseignants, seulement 2 postes de CPE. Les moyens de nos établissements ont connu une légère augmentation entre 2013 et 2016 mais en moyenne par élève, on n'atteint toujours pas le niveau d'avant 2011 pour les lycées.

50 *Conditions de travail*

Le métier s'en trouve fragilisé. L'avalanche de prescriptions liées à la mise en place de la réforme du collège qui mettent en difficultés les personnels qui tentent contre vents et marées de maintenir un travail de qualité et porteur de sens pour les élèves. Les professeurs d'allemand, déjà contraint par la pression de maintenir les effectifs voient leurs difficultés professionnelles encore accrues. Grâce à l'implication des collègues, le SNES a présenté une synthèse d'une enquête réalisée entre le mai 2016 et octobre 2016 lors du CHSCTA du 13 octobre. Cela va déboucher dans l'immédiat sur un groupe de travail intitulé « situation des professeurs d'allemand » dans lequel nous pousserons pour établir un constat irréfutable de leurs conditions de travail. Les relevés de conclusions seront envoyés aux secteurs LV, contenus et groupe métier du snes national.

60 Les professeurs enseignant en collège doivent faire face à un flot de prescriptions qui ne tarit pas. Après les 4 années de programmes à mener de front – un comble pour une réforme qui se targuait d'être pédagogique -, après tout un tas de nouveaux dispositifs, le livret numérique monopolise l'attention des enseignants à l'approche des conseils de classe alors qu'il y a tant de choses plus urgentes à faire. Sur l'évaluation des élèves, nous réaffirmons notre attachement à la liberté pédagogique inscrite dans la loi. Aucun collègue ne doit se voir imposer une quelconque forme d'évaluation.

Entrée dans le métier

65 Le mécontentement est important du côté des étudiants et des personnels de l'université de Dijon. La baisse du budget de l'université (du fait de l'insuffisance de la subvention gouvernementale) se traduit par une diminution du nombre d'heures de cours, des restrictions sur le nombre de formations et certainement prochainement par une hausse des frais d'inscription ! Il en est de même pour l'ESPE, l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Enseignement, dont le budget pourrait baisser de 10% soit 3 000h en moins, 2 700 pour le seul département MEEF, Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation.

70 Même si le budget de l'université n'est pas encore voté, même si les décisions ne sont pas prises pour l'ESPE, certains cours ont déjà été supprimés, des groupes ont vu leurs effectifs passer de 30 à 40.

Il est également question de diminuer les crédits permettant la vie culturelle des sites départementaux de l'ESPE.

Les prochaines maquettes des M1 et M2 offriront donc des formations moindres, certaines formations pourraient être supprimées. Une pétition est en ligne que le SNES appelle à signer.

Précarité

554 agents non titulaires sont actuellement recrutés par le rectorat en tant que professeurs de lycée et collège ou CPE. C'est 25% de plus que nombre de TZR. Le déséquilibre est particulièrement important en espagnol : là où il n'y a que 21 TZR, le rectorat a recruté 64 contractuels. Le SNES-FSU rappelle que le principe de recruter des fonctionnaires pour occuper des emplois permanents doit être respecté et que cela passe par un plan de titularisation et l'absence de nouveaux recrutements de

80 contractuels et revendique un plan de titularisation de tous les contractuel-les enseignants, d'éducation et d'orientation, en poste ou au chômage, assorti d'une garantie de réemploi à temps complet. Désormais, un contractuel recruté pour faire face à un besoin couvrant l'année scolaire, devra bénéficier d'un contrat dont la date de fin sera fixée à la veille de la rentrée scolaire suivante. Par ailleurs, les contrats couvrant une absence de courte ou moyenne durée devront couvrir l'intégralité de cette

85 absence, y compris si celle-ci inclut une ou des périodes de congés scolaires. La rémunération des contractuels est désormais encadrée. Les modalités de la mise en œuvre de ces dispositions devront faire l'objet d'une consultation du CTA. D'ores et déjà, le SNES FSU est intervenu pour demander la tenue d'un groupe de travail associant les représentants des personnels en CCP et portera comme revendication l'application de la grille de rémunération proposée par le SNES.

Carte nationale d'identité

90 La semaine passée, un certain nombre de collègues de notre académie, dont le nom avait souvent une consonance étrangère, ont reçu une demande bien particulière du chef de la DRH...Il leur fallait de toute urgence (avant le 25 novembre) fournir la photocopie de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport. La raison de cette demande ? Ils sont nés à l'étranger et le rectorat, pour mettre à jour des bases de données a besoin de renseigner la commune de naissance. Le SNES FSU est intervenu immédiatement lors du CTA du 18 novembre auprès de la rectrice qui a reconnu que le ton de cette lettre n'était pas approprié.

95 Il s'agissait en effet seulement d'éviter au rectorat des recherches dans le cadre de la mise à jour des dossiers des personnels enseignants alors que bien évidemment il détient déjà ces informations. Le SNES FSU informe les collègues qu'ils ne risquent rien s'ils ne renvoient pas la dite pièce.

Action

100 Dans ce contexte d'incertitudes, le SNES FSU doit être présent pour promouvoir ses analyses et répondre aux accusations de certaines organisations syndicales qui tentent diverses manipulations de la profession pour discréditer le travail des militants et notre ligne politique.

Le SNES appelle à participer massivement aux stages syndicaux (carrières, collège, CPE, TZR, Management) pour s'informer, débattre, agir. Dans les établissements, les sections d'établissement SNES FSU sont invitées à réunir autant que de droit des heures mensuelles d'informations syndicales pour débattre de la réforme du collège et de son application, du livret, des transpositions du PPCR.

105 Le SNES FSU appelle les professeurs enseignant en collège à ne pas accepter de charge de travail supplémentaire et à refuser de compléter toutes les nouvelles rubriques du nouveau bulletin.

La section académique du SNES FSU soutient les mobilisations pour la carte de l'éducation prioritaire et continue de revendiquer pour l'académie de Dijon un élargissement du nombre de réseaux.